

# Garance

La couleur **garance** est celle d'une teinture et pigment rouge, extraite de la *garance des teinturiers*, une plante de la famille des rubiacées. « La nuance des laques de garance naturelle, c'est-à-dire non calcinée, varie depuis le rose pâle jusqu'au rouge-sang intense ; les unes sont plus pourprées que les autres, suivant le mode de fabrication et la qualité des racines de garance employées». L'alizarine, principale substance colorante de la plante, a été synthétisée industriellement à la fin du XIXe siècle

L'infanterie française portait du rouge garance jusqu'à la Première Guerre mondiale.



Comme tous les produits naturels, la teinture de garance n'a pas une composition constante. Outre l'alizarine, la racine de garance contient, en proportions variables, de la purpurine et une quantité d'autres matières colorantes. L'intensité de la teinte varie, et certaines cultures donnent des tons plus orangés, tandis que d'autres donnent des teintures tirant sur le carmin. Le procédé utilisé pour le mordantage à l'alun et une lessive basique, tirée le plus souvent des cendres de bois, affecte aussi la teinte

